

La voix jurassienne : un pari : (conte)

Autor(en): **Surdez, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN PARI (Conte)

(Recueilli par Jules Surdez)

Un lundi matin qu'Antoine labourait un champ, Sous les Pins, il avait les « Grelots¹ ». Il arrêta subitement ses bœufs au milieu d'un sillon puis s'accroupit dedans. « Quelle vie infernale que celle du paysan » se prit-il à dire, soudain.

Le Vilain², qui passait justement par là, l'ouït et l'accosta. Il avait parié avec la Vilaine³ qu'il contenterait, cette année-là, un de ces paysans grognons qui se plaignent⁴ toujours. Il saisit les mancherons de la charrue et en rien de temps le champ fut retourné, hersé, bon à semer.

— Ne seras-tu pas aise maintenant, Antoine ? dit-il au paysan.

— Le tonnerre me brûle ! C'est du bel ouvrage. Mais nous avons souffert de la sécheresse, l'an passé, pourrai-je me procurer de la semence ?

Le temps de dire « Amen », et le diable avait un sachet suspendu devant lui et se mit à semer le plus beau blé de Pâques qu'on eût encore jamais vu.

— Tu es aise maintenant, Antoine ?

— Je crois assez que je le suis. Mais

s'il vient à être grêlé, à être versé par le vent d'ouest ?

— Tiens, voilà deux seaux à couvercle, l'un plein de pluie et l'autre de beau temps ! Tu pourras avoir à volonté des « soleillées » ou des averses. Tu dirigeras le temps à ta guise.

Jamais on ne vit une aussi bonne année ! Les compartiments du grenier débordèrent de blé, d'orge, de méteil d'avoine, de seigle, de pois, de pommes de fruits séchés. Certains champs furent bien grêlés, versés, ou rongés par les souris, mais non pas ceux d'Antoine.

Le vilain vint le voir à la St-Martin.

— Je pensais te trouver très heureux, lui dit-il, et voilà que tu as un visage renfrogné.

— C'est bien facile à dire. Il y a trop de tout ! Rien ne se vend, morbleu, le blé ne se vendra pas un pet de coucou.

Le Vilain avait perdu sa gageure.

¹ Les grelots ou les grillons ; le lendemain d'une beuverie, on entend, paraît-il, grelotter des grelots et siffler des grillons ! ² Le diable.

³ La diablesse ; ⁴ Litt. : qui « plaignent ».

(Voir texte en patois page jurassienne.)

Electricité - Radio - Téléphone - Toutes fournitures et installations



Ch. Daccord

TECHNICIEN

L'Isle - Morges - Cossonay

On parle le patiué de la Hyauta Savoé